



## Le service public en danger au SMICTOM !

Le Smictom des Pays de Vilaine a décidé, le 12 décembre dernier, de privatiser le service maintenance des bacs.

Ce service, chargé de l'équipement de collecte des déchets aux usagers, a dû s'adapter à la mise en place du nouveau dispositif de tri. Le nombre d'interventions a ainsi été multiplié par 3 et les tâches se sont nettement complexifiées avec une logistique et un administratif beaucoup plus lourds. Pour répondre aux besoins, le service est aussi passé de 1 à 3 agents à plein temps dès la fin de la mission des ambassadeurs du tri en 2013.

### D'importants efforts balayés

**En 2014, le service a fonctionné en surrégime** afin d'assurer la transition sur le nouveau dispositif. Les agents ont régulièrement effectué des heures supplémentaires et le lavage des bacs a été assuré une partie de l'année par les agents du quai de transfert des déchets.

**En 2015, le service a été beaucoup sollicité**, notamment pour le transfert des anciens bacs verts sur un autre site. Les congés des agents n'ont pas été remplacés. De fait, **le service a dû tourner avec 2 agents pendant près de 3 mois**. Cela n'a pas été sans impact sur les délais d'intervention chez les usagers.

**Depuis 2016, le service a fini par trouver son rythme de croisière et a gagné en efficacité**. Une nouvelle organisation de travail a été mise en place. Le lavage des bacs a été confié à un prestataire en avril et les agents ont systématiquement été remplacés pendant leurs congés. D'autres tâches chronophages ont été régulées comme la pose de verrous sur les bacs ou l'installation de conteneurs pour les manifestations



### Suppression d'un service qui fonctionne

Les efforts intenses et continus de l'équipe, l'optimisation de l'environnement de travail ainsi que l'ensemble des améliorations apportées ont permis d'éliminer progressivement le reliquat d'ordres de service en souffrance depuis la mise en place du nouveau dispositif. Le délai d'intervention chez l'utilisateur est optimal depuis l'été 2016 (1 à 2 semaines). Le service a même pu reprendre complètement la livraison des sacs biodégradables, précédemment assurée en grande partie par le service communication.

**La décision de privatisation nie tout l'engagement et le travail fourni par l'ensemble du service ces dernières années !**

## Une privatisation coûteuse et contre-productive

A moyen terme, la privatisation coûte bien plus chère que le service public. Alors qu'une nouvelle hausse de la redevance est attendue en 2017, ce choix paraît difficilement justifiable !

**La privatisation va complexifier le travail** des agents du Smictom :

- perte de la relation directe entre le bureau et le terrain
- accroissement de la charge de travail de la responsable du service collecte (relation avec le prestataire)

**Le Smictom va perdre en efficacité et en réactivité.**

Alors que le service actuel a besoin de 3 agents pour sa mission, il a été évoqué lors du comité syndical du 12 décembre la possibilité de faire tourner le service avec un seul agent ! Quelles conséquences peut-on attendre d'un tel service pour l'utilisateur ?

## Une décision politique incompréhensible

Un audit réalisé fin 2015 devait permettre la réorganisation du Smictom pour plus d'efficacité. Pour ce faire, un certain nombre de postes a été créé. L'équipe de direction a vu ses effectifs tripler, le service redevance (qui édite les ordres de service) a été conforté de 2 postes (titularisation de 2 contractuels) et d'un poste de renfort.

A contrario, c'est le choix de la privatisation qui a été fait pour le service maintenance. **Cette décision contredit l'orientation politique précédente** : prise en régie en 2010 (qui a permis une économie substantielle) et création d'un 2<sup>ème</sup> poste d'agent en mars 2014.

**Cela envoie un signal négatif aux autres agents et génère angoisse et incertitude sur l'avenir du Smictom.**

## Une vraie casse sociale

Le Smictom n'échappe pas à la réalité sociale vécue un peu partout ailleurs. Bien que le service maintenance soit au plus près du cœur de métier du Smictom, **c'est le service le plus précarisé** ! Sur 4 salariés (1 responsable de service et 3 agents), 1 est stagiaire de la fonction publique territoriale et les 3 autres sont contractuels.

Dans le cadre de la privatisation, **la reprise du personnel est incertaine et ne concernera pas la totalité des agents. La mise au chômage d'un voire plusieurs agents est redoutée** ! Une situation qui paraît contradictoire alors que 2 communes membres du Smictom (Pipriac et Saint-Ganton) sont engagées sur le projet « Territoire 0 chômeur » !!!

Par ailleurs, que penser de l'abus de pouvoir du Smictom quand un agent syndiqué voit sa période de stage (période d'essai avant titularisation) prolongée sans motif professionnel ?

**La décision de privatisation du service maintenance nourrit de grandes inquiétudes sur :**

- le coût et la qualité de service aux usagers
- l'avenir du personnel

**Parce qu'il est nécessaire de préserver un service public de qualité, nous disons :  
Non à la privatisation du service Maintenance !**

**Soutenez votre service public, signez la pétition :**

<http://www.sud-ct35.org/SMICTOM-des-pays-de-Vilaine-non-a-la>

Citoyen averti, citoyen mieux servi, n'hésitez pas à vous rendre aux prochaines réunions du comité syndical du Smictom (à 19h à la maison communautaire – 36, rue de l'Avenir, Pipriac)

- le 15 février 2017 (comité exceptionnel pour la nouvelle élection du bureau et du président du Smictom)
- le 1<sup>er</sup> mars 2017